

## **Pause prosodique et réinterprétation argumentative : quelques nouveautés sur les statuts des énoncés ?**

Pierre-Yves Raccah, CNRS  
LLL-UMR 7270, Université d'Orléans

Ce bref exposé interactif vise à tenir le public du séminaire au courant de quelques péripéties consécutives à un travail récent sur la pause prosodique, et à recueillir, de ce même public, quelques avis, conseils, idées, suggestions concernant ces péripéties.

Dans les cas étudiés au cours de ce travail, la pause prosodique apparaît comme un marqueur de réinterprétation argumentative qui, lorsqu'elle suit un segment formulant une orientation argumentative, amène les interlocuteurs à le réinterpréter comme un argument en faveur d'une autre orientation argumentative.

Les détails et les circonstances de cette observation seront fournis, et deux des questions méthodologiques qu'elle soulève seront examinées.

- (i) S'il semble bien, dans ces cas, que la pause prosodique est un signe linguistique fournissant des instructions sur la construction du sens, peut-on généraliser ce statut de la pause ? Et, si oui, ne doit-on pas modifier en conséquence la conception générale du signe linguistique que nous utilisons depuis plusieurs décennies ?
- (ii) Dans les cas étudiés, nous sommes amenés à opérer une distinction de statut entre, d'une part, des énoncés qui *formulent* des orientations argumentatives et, d'autre part, des énoncés qui *constituent des arguments* en faveur d'orientations argumentatives : il y aurait donc deux catégories d'énoncés ; si cette distinction est pertinente et généralisable, ces deux catégories d'énoncés doivent-elles faire l'objet de descriptions de natures très différentes ? Une réponse à cette dernière question devra, un jour ou l'autre être fournie parce que la nécessité de cette distinction modifie le postulat implicite des approches argumentativistes de la sémantique : la donnée d'une phrase et d'une orientation argumentative ne détermine plus *un* énoncé unique (celui qui est *argument* pour cette orientation), mais aussi un *second* (celui qui *formule* cette orientation).

L'essentiel des recherches sémantiques sur l'argumentation a concerné, jusqu'à présent les énoncés qui sont des arguments ; faudra-t-il s'attaquer aux énoncés de la seconde catégorie ?